POUR VOS PEINTURES, adressez-vous à la Mme L. Cocheteux, 94, r. Luxembourg. Tél. 20 30. 64500

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de MM. Allart, Rousseau et Cie, un bobineur, M. Théophile Vanhambecke, 35 ans, Grande-Rue, 293, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Debuchy. — Un homme de peine de l'atelier de M. Georges Lehoucq, négociant en bois, M. Clément Hubert, 30 ans, demeurant à Leers, a eu le médius droit comprimé entre deux madriers. Quinze jours de repos. Docteur Tribou. — A la filature de M. Auguste Lepoutre et Cie, une bâcleuse, Mlle Héloïse Renard, 15 ans, rue des Arts, cour Desrousseaux, 2, a eu le médius gauche écrasé par les organes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Dupré. — Un aide-maçon de M. Léon Degallaix, entrepreneur, M. Albert Plateau, rue Verte, à Croix, s'est fait une entorse au pied droit en tombant. Trois semaines de repos. Docteur Harlet. — Un charretier de M. J. Salomon, entrepreneur, M. Adolphe Fourneau, 28 ans, rue de Jemmapes, 4, s'est fait des contusions à la jambe droite et une entorse au pied droit. Trois semaines de repos. Docteur Harlet. — Un terrassier de MM. Louis Colin et ses fils, entrepreneurs, M. Henri Vandenberghe, 46 ans, hameau Saint-Jacob à Ypres, a été gravement blessé au genou gauche par suite d'éboulement de mottes de terre, sur un chantier, quai de Gand. Quinze jours de repos. Docteur Guidez. — Un porteur de pains de M. Georges Sénéfar, boulanger, rue de la Perche, 63, M. Bertrand Demuynck, 17 ans, rue Paul-Bert à Croix, a été légèrement mordu à la paume de la main gauche par un chien qu'il mettait à l'attache. Quinze jours de repos. Docteur Isbecque.

LA GRIPPE ne résiste pas aux comprimés, **BAYER D'ASPIRINE** le tube 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies. 2116-a

CROIX

MARIAGE. — En l'église Anglicane de Croix, a été célébré jeudi, le mariage de M. Norman H. Crothers, fils de feu M. Isaac Holden Crothers, chevalier de la Légion d'honneur, ancien industriel à Croix et de Mme Isaac Holden Crothers de Oakwood, Hadlow Road, Tonbridge (Angleterre), avec Mlle Mabel H. Metcalfe, fille de M. et Mme Tom Metcalfe de Croix.

La cérémonie civile avait eu lieu, la veille au consulat anglais, à Calais.

VOIR 8e PAGE : Succursale de l'Hôtel des Trois Rois, Comines-France, à Oostduinkerke-Bains. 66327

LA TAXE SUR LES CERCLES est en recouvrement à partir du 7 juin 1909, chez M. le percepteur de Croix.

WASQUEHAL

PIED FOULE. — A l'usine des produits chimiques de MM. Eycken et Leroy, un journalier, André Bruynel, rue du Franco-Russe, ayant marché sur une brique, fit un faux pas et se foula le pied gauche; 15 jours de repos, docteur Butin.

A L'OCCASION DE LA DUCASSE les bureaux de la mairie seront fermés lundi toute la journée, sauf le bureau de l'Etat-Civil, qui sera ouvert de 9 à 11 heures du matin.

LE MEILLEUR SUCRE BLANC C'EST LE

SUCRE BEGHIN 77.1

LANNOY

LYS

LA FRAUDE DU CAFE. — Samedi vers midi et demi, près du « Laboureur », des douaniers de Lannoy ont poursuivi une bande de trois fraudeurs chargés, dont deux fillettes qui, à leur vue s'étaient empressées de prendre la poudre d'escampette. Deux des fuyards furent arrêtés après une longue course; l'une des jeunes filles réussit à gagner la plaine.

Les prisonniers sont: Henri Vrongemerches, né en 1892 à Néchin, et Blanche Fiévet, 10 ans, domiciliée à Lys. Ils portaient ensemble 5 kilos de café vert et 600 grammes de confiture, valeur totale, 15 fr. 65.

Tous deux ont été remis aux gendarmes de Lannoy. Ils seront dirigés sur Lille ce matin, dimanche.

HEM

EN FLAGRANT DELIT. — Des gendarmes de Lannoy revenant d'Anstaing, rencontrèrent, hier, un individu poussant une brouette chargée de ferraille. A la vue des fonctionnaires, il parut se troubler. Cela ne passa pas inaperçu et les gendarmes crurent reconnaître en lui un insoumis à une période militaire. C'était bien exact; il s'agissait d'un journalier, Edmond Marie, 36 ans. La brouette et son contenu étaient le produit d'un vol qu'il avait commis au préjudice de M. Brabant, distillateur à Tressin.

L'importance de ce vol atteignait 30 francs. Marie avait essayé de tirer parti de son méfait en offrant pour un prix dérisoire la marchandise qu'il détenait, à un marchand de vieux matériaux, M. Seufflaire, habitant au Petit-Lannoy.

Ce dernier soupçonnant un larcin, refusa de faire cette acquisition.

Marie a été emprisonné provisoirement à Lannoy. Il sera conduit à Lille ce matin, dimanche.

TOUFFLERS

FUNERAILLES. — Hier ont eu lieu, avec le concours d'une grande affluence de personnes de la commune et des environs, les funérailles de M. J.-B. Pauwels, décédé jeudi dernier, à l'âge de 57 ans. Le défunt était le père de M. Charles Pauwels, le dévoué et sympathique trésorier de la société de Musique.

En ce moment : VENTE-RÉCLAME

DU CORSET

« LE PRODIGIEUX » à 8,95

à Roubaix, 22, rue Saint-Georges; à Tourcoing, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 66830d

WATTRELOS

LA JOURNEE DU DIMANCHE 6 JUIN. — Trois principaux articles au programme de la journée: La Fédération des Amicales des anciens élèves des écoles publiques célébrera la fête de l'enseignement par une distribution de gâteaux qui aura lieu dans chacune des neuf écoles communales, à 10 heures et demie du matin, et par un banquet qui sera servi dans l'école de garçons du Centre, rue du Bureau.

Le Club du Chien de Défense a organisé de son côté, un concours où Azor fera voir ses crocs aux apaches, car, nous disent les affiches, les chiens ne seront pas muselés. « *Cave canem!* » objectez-vous? Non, car il y a des tribunes où les spectateurs sont assis en toute sécurité et sur du velours.

Mais le clou de la journée d'aujourd'hui, si Phébus daigne faire risette, ce sera la fête d'inauguration du magnifique kiosque élevé sur la Grand'Place. La Grande-Harmonie arrivera à 4 heures trois quarts rue Carnot et se rendra à la Mairie, puis elle commencera le concert. Le renom prestigieux que cette phalange incomparable d'artistes roubaisiens s'est universellement acquis attirera sur la Grand'Place de Wattrelos une affluence considérable, d'autant plus qu'il n'y a guère d'autres fêtes importantes signalées pour aujourd'hui dans les environs.

Voici le programme du concert que la Grande-Harmonie exécutera sur le nouveau kiosque, à 5 heures et demie: 1. La Marseillaise; 2. Allegro militaire, XXX; 3. Fortunio, fantaisie, de Messager; 4. Sélection sur Paillasse, de L. Cavello; 5. Ballet d'Hamlet, d'Ambroise Thomas; 6. Sélection sur la Bohême, de Puccini.

L'ARRESTATION D'UN EXPULSE a été opérée par le garde Brunin. Il s'agit d'un sieur Henri Blomme, ouvrier de ferme, né à Thielt (Belgique), le 7 avril 1860, expulsé en vertu d'un arrêté du 28 mai 1881.

QUE DE LAPINS! — A la carrière du Christ, dans la nuit du 3 au 4 juin, des renards en chaussons de lisière ont volé chez M. Bélaghe, 6 lapins et 2 poules; chez M. Delplanque, 6 lapins; chez Landuit, 2 lapins.

M. le commissaire Caillet a ouvert une enquête.

BOULOGNE-SUR-MER

COURSES AU TROT et à OBSTACLES, le Dimanche 13 Juin 1909, sur le nouvel Hippodrome de l'Inquéterie. 66853

TOURCOING

La journée du dimanche 6:

MARCHÉ.

MUSÉE: *de 10 h. à 1 h. et de 3 à 5 heures.*

CAISSE D'EPARGNE: *de 9 h. 1/2 à midi.*

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE: *de 10 h. à midi.*

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE: *de 9 heures à midi.*

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS: *de 9 h. à midi.*

A 2 H.: *Courses Hippiques.*

A 11 H. 1/2: *Réunion mensuelle du Syndicat des Employés.*

A 4 H.: *Ascension de ballon par le Club Aérostatique de Tourcoing.*

Une guérison surprenante

UNE FAMILLE OU L'ON VENÈRE JEANNE D'ARC

Nous avons analysé avant hier, un rapport rédigé par M. le docteur Fichaux, à propos d'une guérison inexplicable pour la science et que l'on est porté à attribuer à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

MARIE AMAURISSE

Depuis lors, nous avons voulu voir la petite Marie Amaurisse et sa famille. M. Amaurisse, retordeur, rue du Luxembourg, père de la fillette, nous a obligeamment retracé les péripéties de la longue et douloureuse maladie qui faillit emporter son enfant et le changement extraordinaire suivi de guérison complète survenu à la suite d'une neuvaine en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Dans le quartier tout le monde a partagé la stupeur et la joie de cette brave famille. On connaissait bien la pauvrette malade ; ses crises épouvantables excitaient la pitié. Chaque jour, les voisins étaient témoins de scènes poignantes quand l'enfant, occupée à jouer avec ses compagnes, se tordait soudain dans d'affreuses convulsions. Les derniers mois, ils la virent moins souvent ; Marie Amaurisse ne mangeait plus, ne parlait plus et ne quittait pas la chambre. De jour en jour, la mort approchait, le petit corps n'était qu'un squelette.

On sait dans quelles circonstances, en désespoir de cause, les parents décidèrent de commencer une neuvaine de prières à la pieuse Lorraine. La nuit suivante, l'enfant fit un rêve ; elle crut voir Jeanne d'Arc et ses deux jeunes frères défunts. Elle dormit d'un sommeil paisible et le matin venu, alors qu'elle n'avait pas proféré une parole depuis plusieurs mois, elle raconta sa vision à ses parents. Le mieux s'accentua. Le second jour, elle demanda à marcher dans la maison. Sa mère la suivait en tremblant. Le troisième elle alla faire des commissions dans le voisinage. Il est facile de concevoir l'étonnement des personnes qui la croyaient à l'agonie.

Aujourd'hui, Marie Amaurisse a atteint sa treizième année. Elle se porte à merveille. Inutile d'ajouter que ses parents et elle ont voué une profonde affection à celle qu'ils considèrent comme leur bienfaitrice. La statuette de Jeanne d'Arc occupe une place d'honneur dans la maison.

Suicide dramatique

RUE SAINT-JACQUES

Un commerçant, ancien conseiller municipal, se donne la mort par asphyxie

Une pénible nouvelle se répandait samedi matin, dans les rues avoisinant la place. Un commerçant de la rue Saint-Jacques s'était suicidé chez lui en s'asphyxiant par le gaz d'éclairage. Voici dans quelles circonstances ce drame a été découvert :

Vers sept heures du matin, Mme veuve Robert, femme de ménage des époux Orélio, marchands de fleurs artificielles et de couronnes, rue Saint-Jacques, 38, se présentait à cette adresse pour commencer ses travaux hebdomadaires de nettoyage. Personne n'était encore levé dans la maison, les volets étaient clos et cependant, chose surprenante, la porte s'ouvrit sous une simple pression de la main. Les becs de gaz étaient allumés dans le magasin, la salle à manger et la cuisine. Comme il faisait grand jour, Mme Robert ferma les appareils, mais elle n'osa toutefois s'avancer jusqu'au fond de la maison. Le silence lugubre qui y régnait la remplit de frayeur et elle sortit précipitamment.

Ayant remarqué que des petits pains avaient été déposés sur le comptoir, elle se rendit à la boulangerie du Pain Normal. Un des garçons raconta qu'il était entré chez M. Orélio un peu avant sept heures et avait, en effet, placé les pains sur le comptoir; puis il s'était retiré sans avoir vu personne. La femme de ménage alla questionner ensuite le boucher fournisseur de la maison, qui ne put rien lui apprendre. Elle résolut, en retournant rue Saint-Jacques, d'avertir la police. L'agent Henri Wattel faisait faction près de la Grande-Place; elle lui fit part de ses pressentiments.

L'agent se rendit alors au poste de police et informa M. Broux, commissaire du 2e arrondissement. Tous deux se dirigèrent ensuite vers la maison Orelio. Etant montés à l'étage, ils trouvèrent deux chambres ouvertes et vides. Mme Orelio et les deux enfants étaient absents. Une troisième chambre, située par derrière, était fermée à clef. Déjà à ce moment, le magistrat pouvait se rendre compte du drame qui s'était accompli, car une forte odeur de gâz emplissait l'appartement. En se dressant sur la rampe d'escalier, il parvint à se hausser jusqu'à la vitre de l'imposte et aperçut aussitôt le malheureux marchand étendu sur son lit, inanimé.

M. Broux n'hésita plus. D'un coup d'épaule, il enfonça la porte et courut ouvrir la fenêtre, afin de renouveler l'air. François Orelio était couché sur son lit, vêtu d'une chemise de nuit, d'un pantalon et de chaussettes. Le corps était déjà rigide.

Le magistrat fit appeler le docteur Julien, mais à son arrivée, le médecin légiste ne put que constater la mort, remontant à plusieurs heures. Le corps ne portait aucune blessure, il était évident qu'on se trouvait en présence d'un suicide. D'ailleurs on remarquait les préparatifs faits la veille au soir par le désespéré, qui pour hâter le dénouement avait dévissé le petit candélabre fixé au tuyau de gaz dans la muraille.

Après avoir fait toutes les constatations nécessaires, M. Broux ouvrit une enquête afin de déterminer si possible les causes de ce suicide dramatique.

Il apprit que Mme Orelio s'était fait excuser pour indisposition, à l'Institut Sévigné, où elle est professeur, et qu'elle s'était retirée, vendredi soir, chez ses beaux-parents, à Roubaix. Les deux enfants l'avaient suivie. Par ses soins, Mme Orelio fut avertie de la mort tragique de son mari. Elle revint immédiatement à Tourcoing et raconta au magistrat ce qui s'était passé la veille.

M. Orelio était d'un tempérament très nerveux. Un long séjour aux colonies l'avait prédisposé à des crises de neurasthénie aiguë et à des accès de fièvre chaude. Il se passait alors dans la famille, des scènes pénibles, sur lesquelles Mme Orelio et les enfants ont toujours gardé une courageuse et respectable discrétion. Vendredi après-midi, une scène plus violente eut lieu. Ils s'enfuirent effrayés... Emporté par la fièvre, hors de lui, n'ayant plus conscience de ses actes, le malheureux s'enferma dans sa chambre. On sait le reste.

François Orelio était né à Roubaix le 26 octobre 1861. D'un premier mariage avec Marie Balthazar, il eut une fille. Il épousa en secondes noces Mlle Marie Suffize, professeur à l'Institut Sévigné, et de cette union naquit un garçon. Pendant quatre ans, de 1900 à 1904, M. Orelio fit partie du Conseil municipal de Tourcoing. Il était membre de plusieurs sociétés militaires, notamment des Vétérans, des Anciens Coloniaux et des Anciens Sous-Officiers.

Ses funérailles auront lieu mardi, à neuf heures du matin, en l'église Notre-Dame.

LE VOL DE LAINE DE LA GARE DES FRANCS

Une seconde arrestation

A la suite du vol de laine commis la semaine dernière à la gare des Francs, la police vient d'opérer l'arrestation d'un complice d'Emile Hanno, déjà sous les verrous.

Les agents de sûreté Lecafette, Laverze et Leman aîné, muni du signalement des deux complices de Hanno, avaient réussi, à établir leur identité. M. Delalé, juge d'instruction, chargé de l'affaire décerna contre eux un mandat d'arrêt.

L'un des deux inculpés fut arrêté samedi matin par les agents sus-nommés. C'est un sieur Louis-Victor Janssens, né à Tourcoing, le 10 août 1884. Il a été déféré au Parquet. De graves soupçons pèsent sur Janssens, que l'on croit être l'un des auteurs du cambriolage commis chez les époux Machiels, ruelle Voreux, à Neuville-en-Ferrain.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Un de nos concitoyens, M. Delchambre, ingénieur-conseil, qui habite maintenant Lille, a reçu les palmes académiques au cours de la distribution solennelle des récompenses accordées par la Société protectrice des animaux. Ainsi se trouvent récompensés l'initiative qu'il prit de fonder à Lille, une filiale de cette très utile société, et le zèle qu'il y a déployé, puisque, déjà, il a réussi, à réunir trois cent cinquante adhérents.

Son collaborateur, M. René Degothal, secrétaire du groupe du Nord, a été nommé chevalier du Mérite agricole.

MISE A LA RETRAITE DU BRIGADIER DE POLICE MAERTENS. — Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal, ainsi que nous l'avons annoncé, a mis à la retraite, sur sa demande, le brigadier de police du Blanc-Seau, M. Jules Maertens. Bien que la pension ne lui soit accordée qu'à partir du 1er septembre prochain, M. Maertens vient de cesser son service, un congé de trois mois, avec solde entière, lui étant accordé.

Originaire de Neuville-en-Ferrain, où il est né le 11 janvier 1857, M. Maertens fit partie du contingent de la classe de 1877, et fut affecté à la deuxième portion du 43e d'infanterie. A sa libération du service militaire, il était caporal.

Il débuta dans la police de Tourcoing comme agent de 3e classe, le 27 juillet 1881. Il fut nommé de 2e classe en 1883; de 1re classe en 1892, et sous-brigadier le 16 septembre 1893. Enfin, il fut promu brigadier le 1er juillet 1899.

Le 1er septembre 1907, par suite de la mise à la retraite du brigadier Jules Delporte, M. Maertens fut appelé au poste du Blanc-Seau. C'est là que ce dévoué fonctionnaire, put faire valoir ses belles qualités et son esprit de conciliation. Pendant environ deux ans, il fut dans ce quartier, le collaborateur le plus précieux du commissaire de police du 1er arrondissement. Courageux, infatigable, ayant à cœur son métier, il veilla jour et nuit à la sécurité des habitants de ce populeux quartier.

Ajoutons que le 5 avril 1905, M. le ministre de l'Intérieur décerna à M. Maertens, la médaille d'honneur de la police.

LE CONCOURS DE GEOGRAPHIE. — Dans sa réunion du 4 courant, le Comité d'études de la Société de Géographie de Lille, a fixé au jeudi 17 juin, la date du concours qui a lieu annuellement entre tous les élèves des établissements d'enseignement public ou privé.

En conséquence, les demandes d'inscription à ce concours devront être adressées dans le plus bref délai possible, au secrétaire de la Section de Tourcoing, M. J. Petit-Leduc, 78, rue Louis-Leloir, et être accompagnées de l'extrait de naissance, de l'indication de l'école fréquentée par le postulant et de la série dans laquelle il désire concourir.

ENQUÊTE DE COMMODO. — Dans sa délibération du 29 avril 1909, la Commission administrative des Hospices de Tourcoing, a sollicité l'autorisation d'acquérir une maison, sise à Tourcoing, rue des Orphelins, 41, érigée sur une parcelle de terrain de 164 mq. 06. Le lundi 14 juin 1909, il sera procédé, par un commissaire nommé à cet effet, dans une des salles de la Mairie, depuis deux heures jusqu'à 5 heures de relevée, à une information de commodo et incommodo au sujet de l'acquisition dont il s'agit. Les personnes qui auraient des observations à présenter ou des oppositions à former sont invitées à venir les déposer dans l'information ci-dessus annoncée.

UNE CHUTE DE QUATRE MÈTRES. — Un ouvrier zingueur de M. Lucien Laude, entrepreneur, rue du Touquet, M. Valère Clinckemalie, 19 ans, rue Desurmont, 2, était monté sur la toiture de l'usine de M. Paul Réquillart, rue de Bouvines, où il réparait un chêneau. Par suite d'un faux mouvement, l'ouvrier fit une chute de quatre mètres.

Un témoin de la chute, M. Vandebulque, rue des Trois-Pierres, 332, à Wattrelos, lui prodigua les premiers soins en attendant l'arrivée de M. le docteur Debuchy, mandé en toute hâte. Le praticien constata des contusions multiples, notamment au bras gauche et à la hanche gauche. Un repos de douze jours, a été prescrit.

POPULATION ÉTRANGÈRE. — Du 30 mai au 4 juin inclus, dix hommes, sept femmes et sept enfants étrangers ont déclaré faire élection de domicile à Tourcoing. Par contre, quatre hommes, trois femmes et deux enfants de nationalité étrangère ont quitté la ville.

LES EXPULSÉS. — Ont été conduits à la frontière, où l'arrêté d'expulsion pris contre eux leur a été signifié par M. Dudot, commissaire spécial : Jules Parmentier, né à Bruges, condamné à Lille, à six jours de prison, et 500 francs d'amende, pour fraude ; Louis Vanmarke, né à Courtrai, sortant de la prison de Béthune, où il purgeait une condamnation à 40 jours de prison pour vol de récoltes ; Rodolphe Duprieux, né à Lombecq, condamné à Béthune, à deux mois de prison pour vol ; Jean Robert, né à Ransart, condamné à Béthune, à six jours de prison pour bris de clôture.

NE PAS CONFONDRE. — C'est « A la Fauvette », Herreman-Deguisne, 21, rue St-Jacques, que l'on trouve le plus joli choix de chaussures. 66883d

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Un vol de bicyclette a été commis, boulevard Gambetta, au préjudice de M. Ernest Honoré, 17 ans, demeurant, rue Augereau. L'auteur présumé de ce vol est activement recherché.

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 831

PHARMACIENS DE GARDE pour le dimanche 6 juin, à partir de midi: MM. Bruneau, 2, rue de Lille; Dubois, 50, rue du Tilleul; Gratenois, 227, rue de Dunkerque.

LINSELLES

UN JUBILÉ A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — L'excellente Musique Municipale se propose de célébrer prochainement, le cinquantenaire de l'entrée dans la société, de son dévoué et sympathique capitaine, M. Jean Hennion, filateur, conseiller municipal. A cette occasion une grande fête sera organisée le 28 juin prochain, lundi de la ducasse. Le programme n'en est pas encore définitivement dressé, mais nous pouvons déjà annoncer qu'il comportera notamment: la remise d'une médaille commémorative au jubilaire; une messe solennelle, chantée à 11 heures et au cours de laquelle la musique se fera entendre. Dans l'après-midi aura lieu un grand banquet.

La commission de la Musique Municipale se réunira mardi soir pour établir définitivement le programme de la fête.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni samedi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Bataille, maire. Etaient présents: MM. Montaigne, Lecomte-Dubar, adjoints; Desurmont, Deblock, Lehoucq, Fromont, Lepers, Andrieux, Delval, Gallois, Lecroart, G. Lefebvre, L. Lefebvre, Lemaire, Masse, Muteau, Poissonnier, Serrier, Tanghe, Wagnon. — Absent: M. Grimonpont, excusé.

M. Serrier est nommé secrétaire de session.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance.

Le compte de gestion de l'Hospice pour l'exercice de 1908 qui est approuvé, accuse un excédent de recettes de 174 fr. 53.

Le Conseil établit ensuite le budget additionnel de l'Hospice, qui comprend en recettes et en dépenses la somme de 1.595 fr. 33.

Le budget primitif de l'Hospice pour l'exercice de 1910 prévoit en recettes et en dépenses la somme de 12.006 fr. qui est adopté.

Bureau de bienfaisance. — Le compte de gestion du Bureau de bienfaisance pour l'exercice de 1908 accuse un excédent de recettes de 4.506 fr. 50. Il est approuvé.

Budget additionnel. — Le Conseil approuve le budget additionnel pour l'exercice de 1909, qui se balance en recettes et en dépenses par la somme de 5.349 fr. 07. Le budget primitif pour l'exercice de 1910 s'équilibre en dépenses et en recettes par la somme de 15.381 fr.

Budgets communaux. — Le budget additionnel de 1909 pour cet exercice porte en recettes et en dépenses la somme de 15.320 fr. 54.

Le Conseil établit ensuite le budget primitif de 1910 qui comprend en recettes et en dépenses la somme globale de 82.046 francs.

On a voté des félicitations au distributeur du Bureau de bienfaisance pour la bonne situation financière de cette institution.

Adjudications. — Sont nommés délégués: MM. Poissonnier et Lecomte.

La réfection des trottoirs. — Dans sa séance du 15 mai dernier, le Conseil municipal avait décidé la réfection des trottoirs des rues de Lille, Roubaix et Tourcoing en répartissant les charges comme suit: un quart à la ville, trois quarts aux propriétaires.

M. Sipra, agent-voyer, ayant fait remarquer que les pouvoirs publics ne pouvaient ratifier cette délibération parce qu'il n'existe pas à Mouvaux d'usages locaux mettant à la charge des propriétaires l'entretien des trottoirs comme à Lille, Roubaix et Tourcoing, le Conseil municipal est de nouveau appelé à statuer sur la question.

M. Montaigne présente un rapport sur cette réfection des trottoirs. Il conclut à la transformation des trottoirs défectueux et à la création de trottoirs d'un mètre de large dans les rues de Roubaix, Lille et Tourcoing. Les charges seront supportées moitié par la ville, moitié par les propriétaires.

Le Conseil se range à cet avis et adopte les conclusions du rapport de M. Montaigne.

Après examen de la question et discussion, l'assemblée adopte cette délibération à l'unanimité.

Caisse de chômage. — M. Montaigne rappelle qu'on a maintenu le crédit de 500 fr. affecté à la création d'une caisse de chômage qu'il espère voir fonctionner malgré l'obstruction systématique de certains adversaires politiques.

Instruction publique. — Le même adjoint fait remarquer que le crédit de l'instruction publique est augmenté. Ceci pour bien démontrer que la municipalité s'intéresse à l'instruction et à l'éducation des enfants.

Clocher. — Un vœu de M. Gallois demandant la réfection du clocher de l'église Saint-Germain qui menace ruine est pris en considération.

Musique. — Lecture est donnée d'une lettre de la Musique municipale qui remercie la municipalité de lui avoir voté antérieurement une allocation supplémentaire de 500 francs.

Cote mobilière. — Une institutrice demande qu'une partie de sa cote mobilière qui est augmentée soit mise à la charge de la commune. Le Conseil estimant que les autres fonctionnaires ont également été plus imposés, rejette cette demande par 19 voix contre 2.

Quêtes. — M. Masse se plaint que le produit d'une quête autorisée par M. le Maire en faveur d'une veuve ait été versée non pas à cette dernière, mais à son propriétaire pour l'acquittement de mensualités de loyer qui lui étaient dues.

On décide que dorénavant les produits des quêtes seront remis aux intéressés par les gardes ou le Bureau de bienfaisance.

La séance publique est levée à 9 heures 1/2.

L'assemblée siège ensuite à huis-clos pour l'examen des affaires ayant trait à l'assistance obligatoire.

Eclairage **ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT** Objets d'Art
29, r. Esquermoise, LILLE **MOREL-SOYEZ** Memb. jury LILLE 1904

LILLE

L'ENTRÉE DU GRAND BOULEVARD. — Le génie militaire a rappelé à la ville que la situation de l'entrée du boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, dans Lille, à travers les remparts, n'était que provisoire. Il a fait assavoir que les travaux permettant de fermer la brèche, si besoin était, devront commencer le 1er juin 1910 pour être terminés le 1er décembre de la même année.

IL SORT DE PRISON POUR Y RENTRER AUSSITOT. — Nous avons, ces jours derniers, relaté la façon dont fut « entôlé » en automobile, rue de Tournai, un négociant des environs.

A la suite de ce vol, le chauffeur, Auguste Barillet, 29 ans, traduit devant le tribunal correctionnel, fut condamné à deux mois de prison avec sursis.

Vendredi soir, à sept heures, Barillet sortait de la maison d'arrêt lorsque devant lui se dressa M. Glabèke, commissaire de police de la brigade mobile qui, un mandat d'amener de M. Certeux, juge d'instruction à Douai, en main, le mit en état d'arrestation.

Cet individu sera inculpé de complicité de vol.

On se souvient des vols commis dans l'arrondissement de Douai par un sieur P.... qui opérait en automobile. Le chauffeur Barillet aurait conduit l'auto de ce maître cambrioleur au cours de plusieurs expéditions nocturnes.

M. Glabèke a fait diriger Barillet sur Douai.

UN DÉSERTEUR PORTUGAIS VOLE UN CAPITAINE FRANÇAIS. — Un déserteur portugais, José Dias, 24 ans, né à Lisbonne, qui se trouvait à la caserne Souham, où il avait passé la visite pour contracter un engagement à la légion étrangère, a volé la pèlerine d'un capitaine du 16e chasseurs et s'est enfui.

L'INCENDIE DES DOCKS. — Après ce sinistre, il serait intéressant pour tous d'aller voir les essais fait par l'Autopompe « DELAHAYE FARCOT » du type exclusivement adopté par les Sapeurs-Pompiers de Paris, ainsi que les essais du Motopompe « FARCOT » qui auront lieu dimanche 6 juin, à 5 heures, au Pont-de-la-Barre, à Lille, et lundi 7 juin, à 2 heures, au Canal à Roubaix. Grand garage Jean Farcot, 219, rue Nationale, Lille, Agent exclusif. 66922d

BLESSÉ D'UNE RUADE. — Rue Solférino, samedi matin, un charretier au service de M. Courouble, vidangeur à Marcq-en-Barœul, Jean Louf, 40 ans, a été blessé à la jambe droite par une ruade du cheval qu'il conduisait.

Après avoir reçu les soins du médecin, le blessé a été reconduit par une voiture d'ambulance à son domicile, rue du Buisson.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX »
du dimanche 6 juin 1909

N° 1

LE DRAME AU VILLAGE

LA VEUVE DU FOSSOYEUR

PAR LAMY DU VERGER

PROLOGUE

Les almanachs, dans leurs pronostics du beau ou du mauvais temps, se trompent souvent.

Cependant il serait injuste de dire qu'ils se trompent toujours.

Non, quelquefois leur annonce cadre avec l'état du ciel.

Et heureusement, sans quoi les pauvres diables de colporteurs qui les trimbalent sur leur dos n'en vendraient pas un seul.

Donc ce jour-là, un des derniers du mois de novembre de l'année mil huit cent quatre-vingt cinq, un mercredi, peut-être même était-ce, bien malencontreusement, le jour de la fête des filles, la Sainte-Catherine, il pleuvait, comme on dit en langage vulgaire, à seau.

Et une pluie froide, que chassaient des rafales violentes, une de ces pluies qui glacent le corps jusqu'aux os et attristent l'âme.

On sentait venir l'hiver avec son cortège de souffrances, de misères, de deuils.

Mais qui, parmi nos lecteurs, se souvient encore du temps détestable qu'il a fait pendant l'automne de mil huit cent quatre-vingt cinq?

Peut-être personne.

Car c'est déjà si loin, cette époque, et la vie va si vite.

A notre époque fiévreuse surtout.

Il faudrait pour cela que les uns ou les autres eussent été frappés à ce moment par un des gros événements de leur existence.

Oh alors ils n'auraient point oublié le cadre dans lequel cette circonstance mémorable se serait déroulée : mort, naissance, mariage, gain à la loterie ou déconfiture du banquier.

Et c'est quelque chose dans ce genre qui fait que, nous qui écrivons ce drame, nous nous souvenons comme d'hier des journées humides du mois de novembre en question.

Qui fait aussi du reste que nous avons pu l'écrire.

Pourquoi?

Parce qu'invité à la chasse chez des amis, dont les bois étaient situés dans le canton de Saint-Donat, nous y contractâmes des douleurs rhumatismales qui nous firent déguerpir au plus vite afin de ne point rester à la charge de nos hôtes.

Nous n'avions même point voulu leur en parler; mais nous inventâmes une histoire de dépêche urgente, nous partîmes, et quelques lieues plus loin il fallut nous arrêter dans une auberge, à Moranges, nous y faire soigner en cachette.

Et c'est là, à Moranges, que nous connûmes Francine, la repasseuse de l'*Hôtel du Soleil d'Or*, la belle et bonne Francine, la femme intelligente et serviable qui plus tard, nous a fourni tous les documents secrets du drame de sa vie.

On peut dire « de sa vie » car c'est autour d'elle, par elle, pour elle, avec elle, que les autres acteurs de cette série d'aventures terribles dans le mal, admirables dans la justice, ont pleuré, lutté, aimé, souffert, ont commis des crimes et expié, sont restés de braves gens et en ont été récompensés.

L'héroïne du drame, c'est Francine.

Et comme, à l'heure où nous venons d'en rassembler les éléments, elle est veuve, la veuve de l'ancien fossoyeur de Moranges, c'est elle qui nous a décidés à prendre sa qualité de veuve de fossoyeur pour en faire le titre du drame.

On verra que nous avons bien fait.

Maintenant que les lecteurs se rendent à peu près compte comment le drame de la vie de Francine, qui les passionnera en le lisant, comme il nous a passionnés nous-mêmes en le lui entendant raconter, comment ce drame est venu à notre connaissance, en notre possession et comment nous pouvons en faire profiter les innombrables lecteurs qui restent nos amis fidèles depuis tant d'années, maintenant nous allons commencer le détail des faits.

Nous savons déjà que fin novembre mil huit cent quatre-vingt cinq, un mercredi, des rafales de pluie fouettaient les toits, inondaient les champs, détrempaient les routes.

Où? A Moranges.

Qu'est-ce que Moranges?

Un bourg qui n'est cependant point chef-lieu de canton, mais qui a bureau de poste, percepteur, notaire, médecin, de grosses maisons de culture, quelques négociants, plusieurs rentiers et surtout une brasserie importante qui centralise les orges, les houblons de la contrée agricole.

Moranges a encore une rivière, un canal, une gare assez importante comme bifurcation, un hôtel, cinq ou six cafés et auberges, des foires.

Aux environs des usines, de vastes forêts, une ville considérable, Saint-Donat, son chef-lieu de canton, à quelques kilomètres seulement.

Quelle heure est-il à l'instant précis où nous entrons chez nos personnages?

Neuf heures du soir.

Il pleut pis encore qu'auparavant, mais il y a du reste fait un temps de chien toute la journée.

Et neuf heures, en novembre, à la campagne, même dans un bourg, c'est déjà tard.

Des lueurs, des lumières, il ne s'en aperçoit plus guère que là-bas à la gare, dans la brasserie qui lui est contiguë, derrière les vitres ternes des cafés, et encore.

Pas un chat dans les rues où nos pieds clapotent dans la boue; les coups de sifflet et le grondement d'un train qui fuit dans les lointaines ténèbres, voilà tout.

Et nous quittons les voies principales pour prendre un chemin de côté, un chemin qui n'est point une route car il se perd dans la campagne, vers les forêts, et qu'on appelle *Rue Perdue*.

Nous nous y arrêtons devant la dernière maison.

Une dernière maison séparée de la plus voisine en longueur par cinquante mètres au moins, et qui n'a point de vis-à-vis.

La Rue Perdue n'a du reste des maisons qu'à gauche en allant vers les champs.

Une maison isolée en somme.

C'est une maison ancienne, sans étage, avec une couverture basse, des murs de pierre épais, une porte massive.

Elle est bien propre, blanchie à la chaux, avec une treille qui la tapisse.

La fenêtre principale est large de deux mètres sur un mètre cinquante de hauteur.

C'est plutôt une espèce de petite devanture.

Et de jour on y peut voir des montres de toutes formes accrochées à des fils de fer, des horloges et des réveille-matin déposés sur des planches noires.

C'est un mur peu élevé, un mur percé d'une grille qui précède la maison, et ce mur c'est le mur de façade du cimetière dont on aperçoit les arbustes, plus sombres encore que la nuit, et les reflets blanchâtres des pierres tombales.

C'est un petit jardin bien entretenu, bordé d'une haie vive qui la suit et termine le bourg de Moranges dans cette direction.

Le jardin n'a point d'entrée sur la rue, on y accède depuis la maison par une porte de derrière.

Et la haie ne l'enclôt que sur deux côtés, sur le troisième, il est bordé par un des murs du cimetière, celui de droite, cimetière avec lequel une porte de bois, une porte fermée au loquet, le met en communication.

Cette maison modeste, mais entretenue, saine, solide, c'est la maison de Jules Lambinet, tout à la fois horloger et appariteur à la mairie, colleur d'affiches, crieur aux ventes, tambour municipal, fossoyeur.

Un brave garçon, serviable, adroit, estimé de chacun.

Et plaint encore davantage pour le quart d'heure car il s'en va de la poitrine.

Une maladie tout à son honneur puisqu'elle est la suite de son dévouement dans un incendie où pendant plusieurs heures il a couru successivement du brasier à la rivière.

Jules est le mari de Francine, notre Francine.

Entrons.

Une vaste pièce carrelée servant tout à la fois d'atelier, de cuisine, de chambre à coucher, avec à droite une porte qui conduit à la chambre des enfants, Georges et Marguerite, trois et deux ans, et une autre dans le fond à gauche qui mène à une petite pièce de débarras.

En face de la porte d'entrée une fenêtre à barreaux de fer, comme la fenêtre de la rue, ouvre sur le jardin, des rideaux intérieurs empêchent la curiosité des étrangers.

Une grande et haute cheminée à droite, à gauche, en face, un lit à rideaux.

Contre la fenêtre de la rue, l'établi de l'horloger avec ses outils, son étau, un placard vitré.

Au milieu de la pièce une grande table carrée.

A gauche de la cheminée, dans le fond, une superbe et monumentale armoire, l'armoire de famille.

La vaisselle, les baquets, la huche à pain, se trouvent avec l'évier dans la petite pièce à débarras.

Un feu de quartiers de charme dans la cheminée, et entre les morceaux de bois des fers à repasser qui rougissent.

Le vent ronfle et refoule des nuages de fumée qui, du toit jusqu'où ils s'étaient d'abord élevés, reviennent dans l'appartement.

Dans le silence on entend les cascades d'eau qui tombent au dehors sur les dalles de l'entrée.

Debout, contre la table, une jeune femme manie sa boîte aux fers, étend les pièces de lingerie, les empile.

(A suivre)